



n° 157 - Janvier 2023

CORREZE

le magazine
de votre département

Crise de l'énergie : le Département passe à l'action !



Restez connectés sur www.correze.fr

CORREZE
LE DÉPARTEMENT

BOUCLIER ÉNERGÉTIQUE





PARTICIPATION CITOYENNE

Vous avez été nombreux à nous faire part de votre avis sur le Corrèze Magazine suite à l'enquête lancée d'octobre à novembre 2022.

Merci à tous pour votre participation !

Profils des lecteurs



de **20** à + **60 ans**



97 %
sont Corrèziens



73,9 %

lisent le Corrèze Magazine à chaque parution

39,9 %

le lisent en quasi-totalité



60 %

des lecteurs fidèles depuis + de 5 ans

dont **31,5 %**

depuis + de 10 ans

Vos avis sur le Corrèze Mag

MISE EN PAGE
PHOTOS SUJETS
TEXTES



Rendez-vous en 2023 pour une nouvelle version au plus près de vos attentes

C'est vous qui le dites

« Avoir plus d'informations de proximité »

« Plus de diversité dans les événements traités »

« Développer le côté vie quotidienne des Corrèziens »

« Avoir plus de témoignages, de portraits »

« Plus d'infos pratiques sur les aides pour les particuliers et comment les obtenir »

« Pouvoir mieux connaître l'histoire et les personnages de notre Département »

« Mieux connaître les actions des agents du Département au quotidien »



SOMMAIRE

- p.4 ACTUALITÉS
- p.5 DOSSIER
- p.10 SOLIDARITÉ
- p.13 ÉDUCATION
- p.14 ORIGINE CORRÈZE
- p.16 PATRIMOINE
- p.17 SPORT
- p.18 CULTURE
- p.20 DÉCISIONS DÉPARTEMENTALES
- p.21 EXPRESSION POLITIQUE
- p.22 ÇA S'EST PASSÉ
- p.23 ÇA VA SE PASSER

Le Département au cœur de votre quotidien

Une année s'achève, une autre commence : l'occasion pour les Corrèziens de se montrer, comme à leur habitude, entreprenants et solidaires, innovants et responsables.

Pleinement engagé à leurs côtés, le Département s'attache à ce qu'il fasse toujours bon grandir, vivre, travailler et vieillir en Corrèze.

Parmi nos priorités de 2023, la jeunesse figurera en bonne place avec le plan « Bien vivre au collège », pour offrir à nos 10 000 collégiens les meilleures conditions d'apprentissage possibles.

Pour mieux vous accompagner tout au long de la vie, nous élargirons notre Académie des Métiers de l'Autonomie à tous les métiers de l'aide à la personne, dans les champs de l'enfance, du handicap et de la dépendance.

Aux côtés des Communes, nous agissons pour votre qualité de vie en soutenant quelque 2000 projets touchant à votre quotidien, depuis les crèches et les écoles jusqu'aux maisons de santé en passant par les équipements sportifs. Premier financeur des Communes en Corrèze, le Département investira 53 millions d'euros sur 3 ans, contribuant par là même au dynamisme de l'économie locale.

L'année 2023 sera indissociable de la question de l'énergie, au cœur de vos préoccupations. Face à la crise, le Département passe à l'action avec « Corrèze Bouclier Énergétique ». Il s'agit d'abord de vous accompagner dans la maîtrise de vos dépenses grâce à des aides concrètes, accessibles dès à présent. À plus long terme, et pour reprendre en main notre destin énergétique, nous souhaitons aussi impulser la production d'énergie en Corrèze au bénéfice des Corrèziens, à bas coût.

Ces défis réclament de l'audace et de l'opiniâtreté dont je nous sais collectivement capables.

Ces défis, nous les relèverons ensemble dans l'écoute et la concertation.

Fédérateur de toutes les énergies, le Département sera à vos côtés, pour la réussite de la Corrèze que nous avons chevillée au corps, et au cœur !

Meilleurs vœux 2023 !

PASCAL COSTE

Président du Conseil départemental de la Corrèze



BOOST'PROJET

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

vous accompagne dans vos projets
avec un bouquet de services

www.boostprojets-correze.fr

Vos formations gratuites à distance pour vous accompagner dans votre projet entrepreneurial

En 2023, les webinaires Boost'projets continuent afin de permettre gratuitement aux entrepreneurs corréziens de développer leurs compétences pour atteindre leurs objectifs et concrétiser leurs projets. Chaque semaine, des sujets variés sont abordés : communication en ligne, référencement, création visuelle, financement, savoir présenter son entreprise...

Informations et agenda des webinaires sur le site :

www.boostprojets-correze.fr

Boost Projets en 2022

- 61 webinaires organisés
- 18 intervenants différents

Depuis le lancement en juin 2020, 800 personnes ont déjà participé à au moins 1 atelier !



Vos rendez-vous numériques de ce début d'année !

Vous avez pris la résolution de vous initier aux joies des ordinateurs, de vous mettre aux outils numériques pour (re)tisser du lien social ou de les utiliser pour booster votre carrière ? Profitez de l'accompagnement gratuit du Département !

Au cours du premier semestre 2023, les ateliers de découverte ou d'approfondissement se poursuivent dans les 10 Maisons du Département.

Les thématiques sont variées et pour tous niveaux : prise en main d'un ordinateur, tablette ou smartphone, navigation sur internet, mise en forme d'un texte, gestion des courriels, prévention des risques de cyber-malveillances...

Comptez une session de 4 heures par thème ; chaque thématique sera abordée une semaine sur deux dans chacune des

10 Maisons du Département (MDD).

Calendrier des ateliers du premier semestre 2023 en MDD :

www.correze.fr/ateliers-numeriques

> Grâce au réseau des 30 conseillers numériques qui sillonnent tout le territoire et assurent des sessions pour faciliter la découverte et l'accès du numérique à tous les Corrèziens, sur tout le département.

Renseignements : **05 55 93 78 53**



Réunion publique - 18 h

Venez échanger sur les actions et les projets du Département avec le Président et vos Conseillers départementaux

Au plus près des Corrèziens

Une nouvelle série de réunions cantonales débutera fin janvier.

Durant trois mois, Pascal Coste se rendra dans tous les cantons de la Corrèze, avec les conseillers départementaux, afin d'échanger avec les maires des communes sur leurs projets et les politiques du Département.

À 18 heures, les Corrèziens seront conviés à une réunion publique ouverte à tous.

Pour connaître les dates et lieux de la réunion publique de votre canton : www.correze.fr

Tél.: **05 55 93 71 27**



CORREZE

LE DÉPARTEMENT

BOUCLIER ÉNERGÉTIQUE 

Crise de l'énergie : le Département passe à l'action !

Face à la crise de l'énergie, le Département déploie « Corrèze Bouclier Énergétique », un programme pour protéger l'ensemble des Corrèziens (familles, collectivités, entreprises) et donner au territoire de nouvelles opportunités de développement. Dans l'immédiat, il s'agit d'accompagner les Corrèziens dans la maîtrise de leurs dépenses d'énergie avec des aides très concrètes, accessibles dès à présent et à découvrir dans les pages suivantes.



www.correze.fr/bouclier-energetique
guichethabitat@correze.fr
05 55 93 77 77

Corrèze Bouclier Énergétique

Les aides du Département pour baisser ma facture d'énergie et gagner en confort !



Je réalise des travaux de rénovation énergétique dans mon logement

Je peux bénéficier :

- d'une aide à hauteur de 25% du montant des travaux HT, dans la limite de **3 000 €** et d'un bonus de **1 000 €** en cas de revenus très modestes ;
- d'un accompagnement du Département pour mobiliser les autres aides existantes et définir les travaux les plus pertinents avec « Corrèze Rénovation Énergétique ».

- Résidence principale (bâti de plus de 15 ans)
- Diagnostic de performance énergétique E, F, G ou vierge
- Travaux d'isolation renforcée sur les combles et/ou les rampants, les murs extérieurs, les planchers, les sols, les menuiseries et la VMC
- Exigence de résultat énergétique (étiquette D a minima après travaux)
- Minimum d'investissement : **10 000 € H.T.**
- Intervention d'un professionnel RGE

LE SAVIEZ-VOUS ?

30% de la déperdition thermique viennent de la toiture.
25% viennent des murs et **13%** des fenêtres.

Une isolation renforcée pour des économies réelles sur votre budget !

Sources de déperdition de chaleur



J'installe un appareil de régulation du chauffage pour ajuster ma consommation

Je peux bénéficier d'une aide forfaitaire de **200 €**.

- Résidence principale (propriétaire ou locataire)
- Système de régulation et de programmation du chauffage (au degré près)
- Radiateur à inertie électrique, radiateur connecté
- Minimum d'investissement : **400 € TTC**
- Intervention d'un professionnel ou autoréalisation

LE SAVIEZ-VOUS ?

Grâce au petit matériel de régulation, vous pourrez programmer (y compris à distance) la température de votre logement en fonction de votre présence/absence.
Une façon de gaspiller moins d'énergie et donc d'obtenir des économies rapides et significatives sur votre facture !



Je m'équipe d'un chauffe-eau thermodynamique de dernière génération

Je peux bénéficier d'une aide forfaitaire de **300 €**

- Résidence principale (propriétaire ou locataire)
- Minimum d'investissement : **600 € TTC**
- Intervention d'un professionnel RGE

LE SAVIEZ VOUS ?

Cet appareil permet de réduire par **2 ou 3 sa consommation** énergétique par rapport à un chauffe-eau classique !



LE SAVIEZ VOUS ?

Jusqu'à **75% de réduction** pour la production d'eau chaude grâce au chauffe-eau solaire

Une pompe à chaleur géothermique a une **efficacité 25% supérieure** aux pompes à chaleur classiques.



J'équipe ma toiture de panneaux photovoltaïques

Je peux bénéficier d'une subvention de **1 000 €** pour la pose et d'un bonus de **500 €** pour l'installation d'un stockage sur batterie.

- Résidence principale
- Panneaux d'une puissance inférieure ou égale à 3 KWc
- En autoconsommation et sans revente de surplus
- Minimum d'investissement : **5 000 € HT**
- Intervention d'un professionnel RGE ou QualiPV

LE SAVIEZ VOUS ?

Les panneaux peuvent **couvrir jusqu'à ¼ de la consommation électrique** d'un foyer de 4 personnes !

Je m'équipe d'un chauffe-eau solaire ou d'une pompe à chaleur géothermique

Je peux bénéficier d'une subvention de **1 000 €**

- Résidence principale
- Chauffe-eau solaire individuel / pompe à chaleur géothermique verticale ou horizontale
- Minimum d'investissement : **5 000 € HT**
- Intervention d'un professionnel RGE

CORREZE
LE DÉPARTEMENT
BOULIER ÉNERGÉTIQUE

Informations, dépôt de dossiers ou demandes d'aides

05 55 93 77 77

guichethabitat@correze.fr

www.correze.fr/bouclier-energetique

Un bouclier pour agir dès maintenant pour les Corrégiens et préparer l'avenir de notre territoire

Dans un contexte de crise de l'énergie, les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer pour reprendre en main leur destin énergétique et contribuer ainsi à l'autonomie de leur territoire et au bien-vivre de la population. C'est le choix que fait le Département en proposant un nouveau modèle territorial de l'énergie, qui prévoit de soutenir les économies d'énergie des collectivités et du parc social, ainsi qu'un volet dédié à la production d'une énergie corrézienne à bas coût.



Pour les Communes

Premier financeur des Communes en Corrèze, le Département poursuit son engagement à leurs côtés pour atténuer les effets de l'inflation sur le coût de l'énergie. Dans le cadre des aides aux Communes, le Département va mettre en place :

- un bonus de 10 % sur l'aide départementale pour les opérations de rénovation énergétique ;

490 projets

communaux/intercommunaux soutenus par le Département sur la période 2023-2025.

- un grand plan pour l'optimisation de l'éclairage public grâce à la rénovation de près de 20 000 points lumineux.



Pour l'habitat social

Pour soutenir les locataires de logements sociaux et améliorer leur performance énergétique, le Département investit massivement pour rénover le parc immobilier géré par l'office « Corrèze Habitat ».

C'est une action volontariste qui vise à améliorer la performance énergétique des logements et à alléger les charges des locataires.



Pour un circuit court de l'énergie

Au-delà de la consommation, « Corrèze Bouclier Énergétique » s'attaque aussi à la production, en se donnant comme objectif de rendre accessible aux Corrèziens, à un tarif avantageux et stable dans le temps, sans recours à la subvention publique, une énergie renouvelable « 100% corrèzienne ».

En produisant localement une énergie bien moins chère que celle que l'on peut acheter aujourd'hui sur le marché, l'objectif du Département

est de permettre aux Corrèziens de s'approvisionner localement, générant ainsi un « circuit court de l'énergie ».

Le Département soutient le projet de la Chambre d'Agriculture d'équiper au moins 1000 fermes corrèziennes en panneaux photovoltaïques et il souhaite élargir cette possibilité aux autres acteurs économiques et aux collectivités volontaires.

Assurer ce processus de production et de consommation locales, c'est prioriser le territoire et ses acteurs dans la fourniture de l'énergie et la redistribution de la valeur ajoutée issue de sa production. Concrètement, les ménages corrèziens retrouveront du pouvoir d'achat et les entreprises gagneront en compétitivité, ce qui leur permettra de maintenir les emplois sur notre territoire, voire d'en créer de nouveaux.

Des « États Généraux de l'Énergie » pour réfléchir ensemble à notre avenir énergétique commun

Fidèle à sa méthode d'écoute et de concertation, le Département va mobiliser largement les Corrèziens pour bâtir, avec eux, la meilleure stratégie énergétique pour le territoire. Une démarche inédite à laquelle chacun(e) pourra prendre part.

Des projets concertés font des décisions mieux acceptées. C'est la raison pour laquelle le Département souhaite organiser des « États Généraux de l'Énergie en Corrèze », l'occasion pour les Corrèziens de faire valoir leur point de vue sur les grandes orientations de la politique énergétique départementale.

À cet égard, l'Assemblée citoyenne

a formulé plusieurs propositions concrètes : développement de l'habitat écoresponsable, rénovation et isolation des bâtiments publics, sobriété de l'éclairage public... que le Département a d'ores et déjà intégrées dans son plan « Corrèze Bouclier Énergétique ».

Il s'agit désormais de poursuivre cet effort de réflexion collective en ouvrant

les débats à l'ensemble des forces vives du territoire (acteurs locaux de l'énergie certes, mais aussi collectivités, entreprises et particuliers), pour faire émerger des idées, des projets et des lignes de force qui contribueront au succès de la transition énergétique en Corrèze au bénéfice de tous les Corrèziens !

Solidarité



Valérie GONCALVES, 51 ans, agréée depuis 2016. Accueille 4 enfants. Présidente de l'Association des Assistants Familiaux* (ADAF)

« Notre association est un lieu d'informations et d'échanges entre nous, ce qui est essentiel car les problématiques à gérer au quotidien sont nombreuses, et il n'est pas rare de se sentir isolés dans notre profession, surtout en milieu rural. Nous souhaiterions organiser en 2023 ces réunions, avec parfois des intervenants extérieurs, et soutenons l'idée du "week-end repos", qui permettrait de temps de pouvoir confier les enfants à un assistant familial du groupe, pour se ressourcer soi-même et permettre aussi aux enfants de découvrir d'autres univers, en confiance et dans un cadre sécurisant. Nous espérons aussi renouveler la Ronde des cadeaux de Noël à partir de 2023. L'association sert aussi de relais avec la hiérarchie, notamment au sein des commissions paritaires où nous siégeons. Notre association est neutre, il ne s'agit pas d'un syndicat. »



Située au siège du Conseil départemental, « la boutique », entretenue et organisée par les membres de l'Association Des Assistants Familiaux (ADAF), regorge d'affaires en tous genres, pour les enfants de tous âges, afin de dépanner les assistants familiaux en cas d'accueil en urgence.

Le métier recrute !

Pour tous renseignements :
pmi@correze.fr
05 55 93 73 52
www.correze.fr/assistant-familial



Remise de diplômes d'État d'Assistants Familiaux à 17 lauréats le 7 novembre à l'Hôtel du Département

Assistant familial : un métier au service des enfants

Dans le cadre de la protection de l'enfance, les assistants familiaux constituent un maillon essentiel. Un métier profondément humain, dont le Département assure la formation, l'accompagnement et la rémunération, et qui recrute !

Ils sont près de 170 en Corrèze à œuvrer au quotidien à l'équilibre, à l'éducation et à l'avenir des 363 enfants qui leur sont confiés, parfois pour quelques mois, parfois pour de nombreuses années. Pour pallier des départs en retraite, environ

25 postes sont à pourvoir à court terme. Paroles d'assistantes familiales; des professionnelles engagées, parfois confrontées à une réalité de terrain compliquée, mais toujours passionnées.

Elles témoignent



Sophie Béclin, 48 ans
A suivi la formation de 60h du Département en novembre 2022.
En cours d'accueil de son 1^{er} enfant (VARS-SUR-ROSEIX)

Mère de 4 enfants, Sophie Béclin réalisait son premier accueil durant les vacances de Noël. Un timing qu'elle a volontairement accéléré malgré sa formation toute récente, pour faciliter l'intégration du jeune qui lui a été confié, âgé de 14 ans. « Je souhaitais absolument le rencontrer une première fois avant qu'il n'intègre définitivement notre foyer pendant les vacances de Noël ». Les cours qu'elle a

reçus et le soutien qu'elle trouve auprès de ses collègues de formation et de son référent professionnel l'aident à surmonter ses appréhensions. « Il y a des moments compliqués, surtout par rapport à mon fils adolescent qui refusait qu'on accueille un jeune de son âge : aurais-je du dire non ? Il y a forcément un sentiment de culpabilité mais nous ne faisons pas nos courses ! Ces jeunes ont besoin d'amour et d'attention. Alors dire non était pour moi impossible. »



Marinella Puyraimond, 58 ans, assistante familiale agréée depuis 1990. Accueille 3 enfants (SERVIÈRES LE CHATEAU)

« Bien qu'étant 5 frères et sœurs, mes parents ont toujours accueilli des enfants en plus à la maison. Par solidarité, dans notre campagne cela se faisait souvent et naturellement. Ma mère avait par exemple accueilli un jeune de 14 ans qui fait encore partie des nôtres et participe à nos fêtes de famille ! Le premier enfant que j'ai moi-même accueilli, une fois

agréée, était âgé de 4 ans. À l'époque, ce n'était d'ailleurs pas un métier, nous n'avions pas de fiche de paie. Mais quand il est parti, au bout de 6 ans, cela a été très dur... Cela fait partie du métier, il faut savoir s'en protéger, garder la bonne distance. Mais pour rien au monde, je ne changerais de profession ; et quel bonheur quand ils nous gardent une place dans leur nouvelle vie d'adulte et reviennent nous voir ! »



Violences intrafamiliales et conjugales : mobilisation générale au service des victimes

Pour aller au plus près des victimes et favoriser leur prise en charge, notamment en milieu rural, deux nouveaux partenariats pour des postes d'intervenants sociaux, en commissariats et en gendarmeries, ont été mis en place.

En tant que chef de file de la protection de l'enfance et de la famille, le Département est un acteur engagé de longue date sur les sujets de violences conjugales et intrafamiliales.

Signe de l'importance de la mobilisation réaffirmée des acteurs dans la lutte contre ces actes, l'ensemble des partenaires institutionnels ont co-signé



À l'origine, en 2006, ce dispositif avait été mis en place à titre expérimental au sein du commissariat de Brive. « Il a fallu tout construire ; à l'époque j'exerçais encore mes missions d'assistante sociale, et ne passais qu'une demi-journée par semaine au commissariat de Brive, se souvient Murielle Blazart-Faure, intervenante sociale en commissariat (ISC). C'est en 2012 que j'ai été déchargée de mes autres missions ». Depuis 2019, Murielle Blazart-Faure a aussi intégré les équipes du commissariat de Tulle et, depuis 2021, celui d'Ussel. « Tous les cas de figure existent. L'important est d'être à l'écoute de l'ensemble des protagonistes car le déclencheur de notre intervention n'est pas forcément quand il y a eu un passage à l'acte : notre mission est avant tout, dans la mesure du possible, de détecter les situations sociales problématiques voire de détresse sociale pour prévenir ces faits de violence ».

les nouvelles conventions : Préfecture, Conseil départemental ainsi que les procureurs de Brive et de Tulle.

Ces partenariats prévoient notamment la reconduction de deux postes d'intervenant social, en commissariat et (ISC) et en gendarmerie (ISG) jusqu'en 2025.



Forts des résultats obtenus par ce dispositif, le Département et ses partenaires ont officialisé un autre poste d'intervenant social, en gendarmerie cette fois. À la différence de sa consœur, Nadine Gauthier, l'intervenante sociale en gendarmerie (ISG), dispose d'un poste basé à la Maison de protection des familles (MPF), à Tulle. Un cadre où elle fait partie intégrante d'une équipe, aux côtés de 3 gendarmes formés à l'accueil et l'écoute des victimes. Dans ses fonctions, Nadine Gauthier est amenée à intervenir avec l'ensemble des gendarmeries de la Corrèze, sur tout le territoire. L'accueil est aussi bien physique que téléphonique. « Nous écoutons chaque personne concernée : la victime, les enfants mais aussi l'auteur présumé des faits. Notre rôle n'est pas de juger, mais d'étudier quelles aides voire quelles suites peuvent être données », explique-t-elle.



Ces actions se conjuguent avec celles, indispensables, des associations sur le terrain. « Ces intervenants sociaux jouent un rôle très important dans l'accompagnement, l'écoute et l'orientation des personnes », observe Georgette Chastanet, présidente de SOS Violences Conjugales 19, association engagée depuis longtemps avec le Département, comme le 25 novembre dernier encore, aux côtés de Sandrine Maurin, 1^{ère} Vice-présidente du Conseil départemental déléguée aux Solidarités Sociales et de Frédérique Meunier, Députée de la Corrèze, lors des événements organisés à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.



À noter que pour la prévention et le traitement de ces faits, la prise en charge des auteurs est l'un des autres piliers de la politique globale qu'entendent mener les différents acteurs. « C'est essentiel pour parvenir à diminuer de manière significative ces actes sur le long terme. Cela nécessite des solutions adaptées, et coordonnées avec des professionnels spécialisés : psychologues, etc. », précise Jean-Michel Bernard, président d'ARAVIC France Victimes 19, l'une des autres associations partenaires du Département. L'accueil et l'accompagnement de ces personnes sont réalisés au Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences (CPCA).

Maison de Protection des Familles à Tulle
05 44 41 42 44
mpf.ggd19@gendarmerie.interieur.gouv.fr

SOS Violences Conjugales :
A Brive : **05 55 88 20 02 - 05 55 25 61 52**
A Tulle : **05 55 21 92 47**
www.sosviolencesconjugalescorreze.fr

ARAVIC France VICTIMES 19 :
05 55 23 26 42



Mieux accompagner les Corrégiens à tous les âges de la vie

Depuis 2020, l'Académie des Métiers de l'Autonomie en Corrèze (AMAC) a fait ses preuves. Dédié à l'origine aux emplois du secteur de l'aide à domicile, le dispositif s'ouvre désormais à tous les métiers de l'enfance, du handicap et de la dépendance.

Le dispositif innovant de l'Académie des Métiers de l'Autonomie en Corrèze (AMAC) combinait trois idées fortes : découverte du métier, recrutement

et fidélisation dans l'emploi. Fort des résultats positifs constatés depuis sa mise en place en 2020*, le Département a décidé d'en élargir le champ

d'application à tout le secteur de l'aide à la personne.

L'AMAC : un dispositif qui a fait ses preuves

* depuis septembre 2020

- **153 immersions** de candidats au sein de Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), réalisées par **51 aides à domicile formées**, ambassadrices de leur métier
- **109 personnes** certifiées
- **96 contrats signés en CDI**
- **89 personnes** ayant bénéficié de formations pour consolider leurs compétences afin de devenir ambassadrices



Eugénie Vignau
Directrice de l'entreprise
d'aide et d'accompagnement
à domicile
Callunae à Ussel

« Grâce au principe d'immersion prévu par l'AMAC, les candidats peuvent se rendre compte si le métier leur plaît ou non : cela évite de créer par la suite des situations de mal-être. Ce procédé nous a permis de recruter 3 personnes, sur une dizaine d'immersions. Nous sommes enthousiastes à l'idée que cela fonctionne aussi dans les secteurs du social et du médico-social. Mettre en place des passerelles entre les deux environnements, institutionnel et services à domicile, permettrait peut-être d'attirer encore davantage de candidats ».

Une décision saluée par les professionnels

Au foyer de vie et d'accueil médicalisé de Faugeras, à Condat-sur-Ganaveix, on salue cette décision. L'établissement, qui accueille 56 adultes handicapés

et compte 60 salariés (tous profils confondus : cuisiniers, personnel de nettoyage, etc.), rencontre en effet des difficultés pour recruter.



Véronique Saubion
Directrice
Foyer de vie et d'accueil
médicalisé de Faugeras
Condat-Sur-Ganaveix

« Nous recevons des personnes envoyées par Pôle Emploi mais qui ne savent pas ce qu'elles font là et ne connaissent pas les spécificités de notre structure. C'est donc une perte de temps pour elles comme pour nous ! Désormais, les candidats auront déjà reçu une formation et sauront dans quel cadre ils exerceront leurs missions et si cela correspond à leurs aspirations. Ils bénéficieront en plus du tutorat de l'un de nos professionnels expérimentés dont les compétences seront ainsi valorisées, ce qui contribuera aussi à une meilleure reconnaissance de leur métier ».

Les métiers de l'enfance et de l'accompagnement des personnes handicapées ou âgées, à domicile ou en établissement, recrutent !



CORRÈZE, LE DÉPARTEMENT

www.correze.fr/amac

05 19 07 85 81



Mikaël Orus

Principal adjoint
du collège Victor Hugo
de Tulle - Référent du
programme pHARe

« Depuis la rentrée de septembre, notre établissement a connu 3 situations de harcèlement. Avant, elles étaient principalement gérées par les CPE. Désormais, avec le dispositif national pHARe, la libération de la parole est facilitée et, grâce à la formation, le repérage des situations potentiellement problématiques et la rapidité de notre intervention sont améliorés. La sensibilisation des équipes, les réunions avec les parents et la nomination d'élèves ambassadeurs permettent de faire évoluer les mentalités. Nous sentons bien que nous sommes à un tournant ».



Harcèlement en milieu scolaire : les actions concrètes se mettent en place

En ce mois de janvier 2023, près de 2 000 élèves de 6^{ème} auront bénéficié du dispositif départemental de sensibilisation qui fait intervenir différents partenaires. Exemple au collège Victor Hugo de Tulle.



« Ce sujet m'inquiète car il peut mener une personne à la mort » ; « j'ai appris plein de choses que je ne savais pas » ; « je me sens plus confiant car je sais quoi faire » ; « j'ai retenu que c'est très important et que si on a besoin, le numéro est le 3018 » ... Ces quelques témoignages d'élèves du collège Victor Hugo de Tulle, recueillis à l'issue de l'intervention d'Allan Lehoux dans leur classe, en disent long. Pour ce professionnel de l'association E-enfance

(partenaire du Département dans le plan de lutte contre le cyber-harcèlement), « les jeunes n'ont pas conscience des dangers de certaines pratiques, que leurs données personnelles deviennent publiques dès qu'ils utilisent les réseaux sociaux et peuvent donc être utilisées de manière mal intentionnée, qu'ils deviennent localisables et peuvent communiquer sans le savoir avec des inconnus malveillants, ... Alors qu'il existe des moyens pour protéger leur intimité, leur réputation : le droit à l'oubli, au déréférencement par exemple ».

Âgé de 21 ans, Allan Lehoux fait en sorte de parler leur langage et de les inclure dans des débats qui parfois les désarçonnent mais qui suscitent toute leur attention. « Leur faire comprendre par exemple qu'inciter quelqu'un qui se fait malmené à oser en parler n'est pas être 'une poucave' (c'est-à-dire une balance, ndlr) mais peut sauver une vie. Alors que l'ignorer, c'est de la non-assistance à personne en danger, qui peut être sanctionnable pénalement ».

Une sensibilisation adaptée à tous les enfants...



Le 29 novembre, 3 classes de 6^{ème} (soit 83 élèves) du collège Albert Thomas d'Égletons bénéficiaient aussi de l'intervention de l'association

E-enfance. Sur la même période, une action spécifique (qui va durer jusqu'en juin) était menée pour les 12 élèves de tous niveaux de la classe ULIS (Unités localisées d'inclusion scolaires, dédiées aux enfants en situation de handicap) d'Albert Thomas. « Nous avons privilégié, en sollicitant la compagnie Koubi, l'approche par la gestuelle et l'expression corporelle pour permettre à ces enfants, qui sont plus souvent victimes de discriminations, de pouvoir eux aussi s'exprimer en cas de besoin », explique Solène Montagnac, professeur en classe spécialisée. D'autres projets sont en cours de réflexion, comme la production d'un documentaire.



... et aux enseignants et parents

Il s'agit de l'un des autres axes forts du plan départemental : associer les professionnels éducatifs et les parents aux actions de sensibilisation, grâce notamment à des formations à distance dispensées par le réseau Canopé, partenaire du dispositif.

Renseignements :

Service Éducation - Jeunesse 05 55 93 77 38

Corrèze

Frankreich



Origine
CORRÈZE
nos achats sont nos emplois

Quand nos entreprises séduisent au-delà de nos frontières !

Marché international de Nuremberg, Salon Made in France à Paris, Foire aux Vins et Produits régionaux de Gennevilliers ... la fin d'année a été dense pour nos artisans et entreprises Origine Corrèze ! Petit retour en images et témoignages.

Un Noël incomparable sous les étoiles de Nuremberg. Pour la première fois, dans le cadre du jumelage de la Corrèze avec

la Moyenne-Franconie en Allemagne, 11 représentants de nos savoir-faire se sont partagés un chalet aux couleurs

corrèziennes, au Marché de Noël de renommée mondiale de Nuremberg, du 25 novembre au 24 décembre.



Hélène et Nicolas Ritou
Charcuterie à Marcillac-la-Croisille

« Nous ne pouvons pas passer à côté d'une opportunité aussi belle ! Et tout s'est très bien passé car le Département s'est occupé de tout : logistique, etc. Notre seule interrogation était de voir quel accueil serait réservé à nos produits secs (saucissons, chorizo...) car les Allemands consomment beaucoup de charcuterie mais transformée et cuite. Le résultat a dépassé nos prévisions: nous avons écoulé tout le stock que nous avons amené (250 kg) mais aussi les jambons qui décoraient le stand, que nous avons dû débiter par sachets de 100 grammes ! »



Rendez-vous avec nos artisans et producteurs du 25 février au 5 mars 2023 pour l'incontournable Salon International de l'Agriculture à Paris Expo, Porte de Versailles !





Origine Corrèze

Des invités d'honneur de premier choix à Gennevilliers

Du 18 au 20 novembre, la Corrèze était également l'invitée d'honneur de la Foire aux Vins et Produits régionaux de Gennevilliers. Une nouvelle occasion de partager nos saveurs inimitables !



« Nous avons l'habitude de participer aux événements organisés par la marque Origine Corrèze du Département.

Le Département avait pris en main toute l'organisation : stationnement, hébergement, stands, etc. Côté clientèle, que du positif aussi : les visiteurs ont joué le jeu et accepté de goûter à nos produits insolites, et beaucoup les ont appréciés, revenant même le dernier jour pour faire le plein. Ces événements nous permettent aussi de nouer des liens avec d'autres entreprises corréziennes, alors qu'au quotidien nous sommes tous assez isolés dans nos activités respectives ». Nathalie Carrère, productrice bio de la Ferme de Pimaël à Saint-Sornin-Lavolps.

La Corrèze au Salon du Made in France

Pour la 10^{ème} édition du MIF du 10 au 13 novembre 2022 à Paris, 19 entreprises portaient haut les couleurs corréziennes.



Aurore Baleton
Pluim céramique
Allasac

« J'appréhendais un peu car j'étais seule... mais il y avait les Corrèziens avec moi ! C'est l'une des forces du réseau Origine Corrèze : on est entouré, dans la bienveillance, l'entraide, le conseil... et venant de professionnels qui exercent des activités très différentes. Pour l'occasion, j'avais conçu une nouvelle gamme qui a été très bien accueillie. Cela m'a permis de réaliser de bonnes ventes en direct. J'ai aussi pu approcher des boutiques de professionnels, ce qui a débouché sur des commandes. Je suis donc très satisfaite ! »



Nicolas Delmas
Styl' & Bois
Brive

« Pour une première participation, je suis super content ; que du positif ! Bien sûr, cela représente un budget et pas mal de préparation, mais j'y ai réalisé de bonnes ventes et noué des contacts professionnels très prometteurs, à la fois avec des distributeurs et des entreprises pour lesquelles je vais créer des pièces spécifiques. J'ai également déjà des retours via mon site internet. Je pense retourner au Salon Made in France au moins une année sur deux ».



237 entreprises
967 produits

Pour découvrir la marque ou rejoindre le réseau Origine Corrèze
05 55 93 76 10

www.origine.correze.fr

Facebook : [originecorreze](https://www.facebook.com/originecorreze)

Plus Beaux Villages de France : quand une idée corrézienne séduit la France entière

Collonges-la-Rouge

En 2022, Beaulieu-sur-Dordogne a rejoint le cercle très prisé des « Plus Beaux Villages de France ». Mais qui se souvient que c'est ici-même, à Collonges-la-Rouge en Corrèze, qu'est née, 40 ans plus tôt, l'idée de ce si beau label ?



Une aventure née de l'esprit fécond d'un illustre Corrèzien : le Meyssacois de naissance Charles Ceyrac, qui voua une grande partie de son existence à sa commune de cœur Collonges-la-Rouge, et qui fut conseiller municipal, conseiller général du canton de Meyssac, maire de Collonges, député et Président du Conseil général de la Corrèze.

C'est le 6 mars 1982 qu'il lance officiellement, aux côtés de 66 maires soucieux de se fédérer pour préserver et promouvoir le patrimoine remarquable de leurs communes, l'association des Plus Beaux Villages de France. Une idée devenue une institution nationale et qui rassemble aujourd'hui 172 villages en France, dont 6 en Corrèze !



Beaulieu-sur-Dordogne fait désormais partie de la « famille » des Plus Beaux Villages de France.



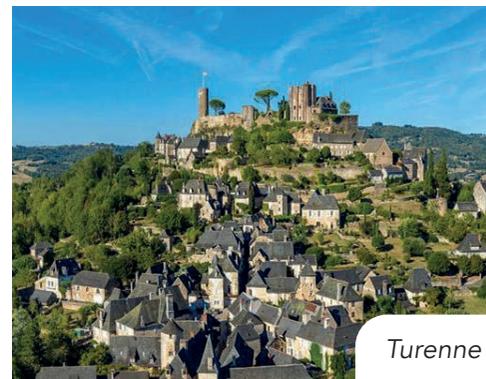
Saint-Robert



Ségur-le-Château



Curemonte



Turenne

Un label de qualité...

- Gage de qualité pour les visiteurs
- Fierté pour les habitants
- Notoriété, attractivité et développement économique pour les villages (+20 à +40% de fréquentation touristique l'année suivant l'obtention du label, rallongement de la saison touristique, création ou maintien d'activités utiles à la population...)

www.tourismecorreze.com

Le Tour de France, de retour en Corrèze

La Corrèze sera département étape du Tour de France Femmes 2023, le 25 juillet. Toujours une immense fierté pour le Département, partenaire de tous les sports !

La deuxième édition du Tour de France Femmes se déroulera du 23 au 30 juillet 2023. À cette occasion, les championnes cyclistes silloneront les routes de la Corrèze lors d'une épreuve au départ de Collonges-la-Rouge et à destination de Montignac-Lascaux (24).



Selon Marion Rousse la Directrice de ce Tour de France 2023, « l'étape est légèrement vallonnée mais plutôt roulante. Elle permettra d'apprécier les châteaux de Pompadour et de Hautefort, Saint-Robert, l'un des plus beaux villages de France, et la riante vallée de la Vézère. En cas d'arrivée groupée, les plus véloces auront 650 mètres rectilignes pour s'exprimer, à deux pas du site préhistorique. »

Alors rendez-vous le 25 juillet 2023 pour encourager l'élite du peloton féminin en quête du prestigieux maillot Jaune !



Sport

Près de 2000 participants au cross départemental

Le 16 novembre, 1800 élèves ont participé au traditionnel challenge sportif organisé par l'UNSS, dont 1200 collégiens.

Les collégiens de plusieurs établissements du territoire étaient en compétition à Pompadour à l'occasion du cross départemental de la Corrèze organisé par l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire du secondaire, réunissant collèges et lycées).

Cette année, le trophée du Département est revenu au collège Georges Cabanis de Brive ; il a été remis par Francis Comby, vice-président du Département, et la principale du collège, Valérie Placido. Un grand bravo à tous les participants !

XV^{ème} Challenge des jeunes buteurs corréziens

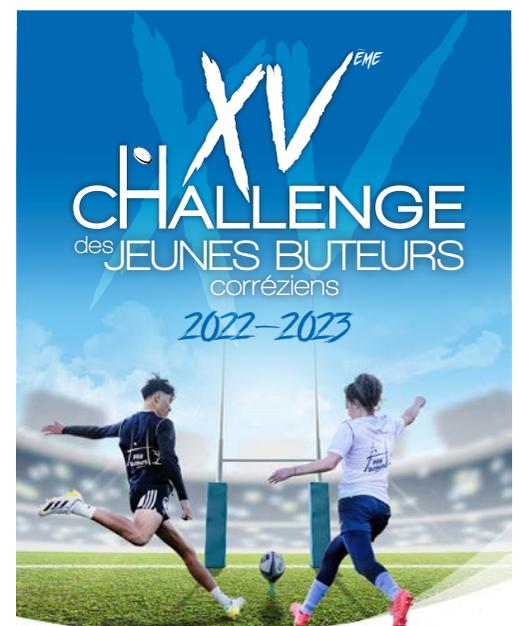
La phase de sélection aura lieu le 1^{er} avril 2023 sur le terrain Amédée-Domenech, au stadium de Brive.

Cette année, le challenge des jeunes buteurs corréziens permet à chaque club de rugby du territoire de se mettre en avant en donnant la possibilité à un et une de ses licencié(e)s de le représenter lors d'épreuves dédiées au jeu au pied. Lors de la journée de sélection, le 1^{er} avril 2023, les jeunes buteurs, en présence des parrains du challenge, des jeunes du Pôle buteurs et des accompagnants, participeront à 4 ateliers : jeu au pied d'occupation, de récupération, du drop de marque et du tir au but.

À la clé, pour les 2 vainqueurs : la remise de leur prix le samedi 13 mai 2023 à l'occasion du match CABCL-Castres, à la mi-temps !

Une opération en partenariat avec :

Le Comité Départemental de Rugby de la Corrèze, la Ligue Régionale de la Nouvelle-Aquitaine de la FFR, le CABCL et le Pôle Buteurs.



TREMPLIN CORRÈZE
1^{er} CASTING

La future star corrézienne, c'est peut-être toi !

Une initiative du Conseil départemental de la Corrèze en partenariat avec :



inscriptions sur :
www.jeunestalents.correze.fr

Réservé aux corréziens de 14 à 20 ans

Scène Tremplin Corrèze 2023 : le 1^{er} casting a tenu toutes ses promesses !

Au titre de sa politique culturelle, le Département s'attache depuis des années à construire des actions innovantes pour faire émerger les jeunes talents corréziens, parmi lesquelles la Scène Tremplin. En novembre, les 1^{ers} castings Corrèze ont eu lieu pour préparer l'édition 2023.

Grâce au 1^{er} casting Corrèze, initié par le Conseil départemental avec Festival Production (organisateur du Brive Festival), 4 jeunes artistes corréziens ont été sélectionnés lors de ces auditions, en novembre dernier : Micka Gospel, Nyn, Diamara et Chloé. Ils bénéficieront d'un accompagnement pour se présenter dans les meilleures conditions à la Scène Tremplin Corrèze 2023,

grâce à un stage et 2 jours d'ateliers en compagnie de professionnels de Festival Production, afin de travailler l'écriture, la composition, les séances d'enregistrement, etc.

Ce dispositif a permis, au fil des ans, à de nombreux artistes de rencontrer le succès, à l'instar du groupe Les 3 Cafés Gourmands (Scène Tremplin 2014), qui

vient de sortir un nouvel album, ou, plus récemment, du jeune Zed Christ, lauréat que les spectateurs ont pu voir sur la scène de Brive Festival en 2022 et qui lance le 26 janvier son premier album, intitulé « Commencements » !

Toutes les informations sur :
www.jeunestalents.correze.fr

Prix Album Jeunesse 2023 : les votes sont ouverts !

Tous les ans, le Conseil départemental organise ce prix qui comporte deux catégories :
les 2-4 ans et les 5-7 ans.



Ce prix ambitionne d'éveiller et de cultiver la curiosité des très jeunes lecteurs. La sélection d'albums est faite par les bibliothécaires des sections jeunesse des bibliothèques corréziennes et la Bibliothèque départementale de la Corrèze.

De janvier à juin 2023, les jeunes lecteurs corréziens sont invités à voter dans leur école, crèche ou bibliothèque. Après lecture des livres proposés, l'enfant doit choisir l'album qu'il a préféré, avant le 1^{er} juin 2023.

Dix enfants seront tirés au sort parmi les bulletins désignant l'album vainqueur. Ils seront ensuite invités à l'Hôtel du département Marbot, à Tulle, pour y recevoir un bon d'achat d'une valeur de 35€, valable dans les librairies partenaires de l'opération.

Pour cette édition 2023, ont été sélectionnés :

4 albums pour les 2 - 4 ans :



5 albums pour les 5 - 7 ans :



Renseignements :

Bibliothèque départementale de la Corrèze - Le Touron - 19000 Tulle

Tél. : 05 19 07 84 30 / www.bdp.correze.fr
courriel : bdp@correze.fr



Aujourd'hui, le musée de l'Homme de Neandertal, créé en 1996, est à l'étroit dans ses murs de 100 m².

Neandertal, un projet emblématique pour le Massif Central

Dans le cadre de la convention interrégionale du Massif Central pour la période 2021-2027, un nouveau musée va voir le jour à la Chapelle-aux-Saints, où fut découverte la première sépulture d'un Neandertalien. Ouverture prévue à l'été 2024.

En réponse à un succès grandissant, et afin de valoriser ce site et ce patrimoine exceptionnels, la Communauté de Communes Midi-Corrézien a engagé la création du Pôle Neandertal en concertation avec ses différents partenaires locaux.

Investissement : 4,9 millions d'euros, avec le soutien financier de nombreux partenaires : Plan Avenir Montagnes Investissement, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Corrèze, DRAC, fonds LEADER et le mécénat de la Fondation du Crédit Agricole Centre France.

La signature de la Convention Interrégionale du Massif central (CIMAC) pour la période 2021-2027, qui inclut cette opération hors-normes, a eu

lieu le 17 novembre 2022 en présence notamment des co-présidents du Comité de Massif central, Pascal Mailhos, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et Brice Hortefeux, Président de la Commission permanente du Massif central.

Surface : 700 m².

Emplacement : au lieu-dit de la « Bouffia Bonneval », à proximité du gisement historique de l'Homme de La Chapelle-aux-Saints.

Début des travaux, sous la maîtrise d'ouvrage du Département : janvier 2023.

Ouverture prévue : été 2024.

Objectif : 27 000 visiteurs annuels.



Une découverte archéologique qui changea la face de l'Histoire

1908 : Découverte du squelette néandertalien dans une petite grotte du village de la Chapelle-aux-Saints (Sud corrézien), par les frères BOUYSSONIE. Il aurait vécu entre - 54 000 ans et - 45 000 ans.

1999 : Date de la fin des fouilles.

2013 : Confirmation qu'il s'agit bien d'une sépulture volontaire, une découverte scientifique majeure, reconnue à l'échelle mondiale. Le site est inscrit aux Monuments Historiques.

Maquette du futur pôle





Des décisions concrètes pour la qualité de vie des Corrégiens et l'attractivité du territoire

A l'occasion des Commissions permanentes d'octobre et de décembre 2022, les élus du Département ont adopté de nombreuses mesures pour le bien-vivre en Corrèze.

Le Département (s')investit pour la réussite et l'épanouissement des collégiens

Garantir les meilleures conditions d'apprentissage possibles aux quelque 10 500 collégiens est une priorité du Département qui engage, chaque année, 10 millions d'euros à ce titre. Lors des deux dernières Commissions permanentes, les élus ont voté 2,3 millions d'euros pour le fonctionnement des collèges en 2023, mais aussi près de 200 000€ à 15 Collèges faisant face à des difficultés financières liées à l'inflation.

Par ailleurs, le Département maintient son soutien, à hauteur de 160 000€, à l'organisation des classes de découverte 1000 élèves bénéficieront ainsi d'un temps d'enseignement et d'ouverture sur le monde, en partant à la mer, à la montagne ou à la campagne.

Enfin, pour le volet culturel de sa politique jeunesse, le Département renouvelle son enveloppe de 40 000€ pour l'opération « Collège au Cinéma », qui concourt, chaque année, à l'éducation cinématographique de plus de 8000 élèves.

Une politique départementale pour l'habitat inclusif

Dans le cadre du dispositif d'Aide à la Vie partagée, dont il est précurseur, le Département mobilise 940 000€ sur 7 ans pour financer 14 initiatives d'habitat inclusif portées par des collectivités et des associations locales. En soutenant ces projets innovants, le Département favorise l'inclusion des personnes âgées et handicapées tout en contribuant à la revitalisation des cœurs de ville et des centre-bourgs.

Avec 1,5 million d'euros de subventions annuelles, le Département conforte son soutien au monde sportif

Forte de 10 000 licenciés, 1000 associations et clubs sportifs et désormais 5 sites labellisés « Terres de Jeux 2024 », la Corrèze est assurément une terre de sport.

Soucieux de favoriser la pratique du sport, facteur d'épanouissement pour les Corrégiens et de cohésion sociale sur le territoire, les élus ont voté, lors des Commissions permanentes d'octobre et décembre, près de 660 000€

pour soutenir plus de 280 structures, notamment 260 clubs « Elite » et clubs « Corrèze » ainsi que plusieurs initiatives de promotion du Sport Nature.

Le Département plus que jamais aux côtés des collectivités pour financer leurs projets

Alors qu'une nouvelle vague de contractualisation avec les communes est en cours d'élaboration pour la période 2023-2025, le Département, qui engagera 53 millions d'euros, confirme son rôle de premier accompagnateur et cofinancier des projets d'aménagement, de création d'équipements et de services pour la qualité de vie des Corrégiens.

En octobre et décembre, 2 millions d'euros qui ont été alloués à 185 projets, dont la réalisation représente, au total 7,6 millions d'euros de travaux. Par cet investissement, le Département contribue à dynamiser l'économie et l'emploi en Corrèze et à rendre notre département plus attractif.



Bernard COMBES

Président du groupe
Corrèze à gauche

Conte(s) de fées

La plupart des Corrèziennes et des Corrèziens sont angoissés par la hausse des prix de l'électricité, du gaz, des carburants, des produits alimentaires, sans parler de la réforme des retraites qui se profile, du covid qui rôde toujours et de la guerre en Ukraine qui perdure...

Ils sont très angoissés aussi quand ils apprennent que leur médecin va prendre sa retraite sans être remplacé. Et en constatant que dans

ce domaine comme dans d'autres, le gouvernement et le Parlement patinent.

Il y a vraiment de quoi être inquiet, y compris en Corrèze.

Face à la crise de l'énergie, les élus de la majorité du Département lancent un nouveau grand plan dont ils ont le secret. Il est baptisé Corrèze Bouclier énergétique.

Comme toujours, les intentions sont formidables, l'objectif est merveilleux, quasi miraculeux : il s'agit de créer « un service public local de l'énergie renouvelable, autofinancé et autosuffisant ».

Quand on croit encore aux contes de fées, on ne peut qu'applaudir (sauf pour l'éolien). Quand on a déjà été refroidi par de jolis projets qui ont fait pschitt, comme celui de l'attractivité territoriale, on y regarde de plus près.

Autofinancé ? Avant de pouvoir produire toute cette énergie, il faudrait d'abord dépenser des centaines de millions d'euros pour installer les moyens de production. Le Département en a-t-il les moyens ou trouvera-t'il des investisseurs prêts à s'engager dans une telle opération inédite ?

Pour l'instant, mystère. Mais le Département va lancer une vaste étude, « engager la réflexion collective » avec tous les acteurs, opérateurs et collectivités concernés ou intéressés... Rude besogne.

Mais si on ne regarde que la cible, c'est-à-dire « la garantie d'un prix de l'énergie constant et maîtrisé sur une durée », alors banco ! La majorité promet « redistribution des richesses aux acteurs du territoire », création de nouvelles activités et de nouveaux emplois. Bref, « un véritable outil d'aménagement du territoire et protecteur de tous les Corrèziens ». On n'en est pas là.

Dans l'immédiat, il y a lieu de s'inquiéter d'une baisse qui se poursuit : celle de la population corrèzienne. Manifestement, le plan d'accueil de nouveaux habitants n'a pas donné les résultats escomptés... Pour nous, la Corrèze ne doit pas être un simple réservoir de résidences secondaires pour les bobos des métropoles.

Une desserte ferroviaire décente vers Paris, mais aussi vers Bordeaux et Toulouse, rendrait notre département à coup sûr plus attractif. Il y a des contes de fées auxquels on voudrait toujours croire.



Christophe ARFEUILLÈRE

1^{er} Vice-président
du Conseil départemental

De l'ambition pour l'avenir de la Corrèze et des Corrèziens

L'année qui s'ouvre sera celle de l'énergie : celle, indispensable à nos vies, dont l'actualité nous a fait prendre conscience de la valeur ; mais aussi celle qui anime les Corrèziens dans leur sens de l'innovation, de la solidarité et de l'engagement au quotidien.

Face à l'inflation qui frappe durement nos concitoyens, le Gouvernement – qui s'est déjà illustré par ses choix erratiques en matière de politique énergétique – tente de masquer son impéritie à grand renfort de chèques et de primes. Pour quels effets ?

Loin de ces expédients aussi coûteux qu'inefficaces, nous déployons un programme ambitieux, « Corrèze Bouclier Énergétique », pour protéger l'ensemble des Corrèziens et donner au territoire des perspectives de développement. 14 millions d'euros seront ainsi engagés à court et moyen terme pour accompagner les familles, les locataires du parc social et les collectivités locales dans la maîtrise de leurs dépenses d'énergie. Soucieux de reprendre en main notre destin énergétique, nous encouragerons aussi la production d'énergie en Corrèze au bénéfice des Corrèziens, à un tarif avantageux. A l'heure où nos gouvernants ne font que l'évoquer en paroles, nous préférons, pour notre part, la souveraineté en actes et, pour cela, nous misons sur les atouts du territoire et de ses forces vives.

Fidèles à notre méthode d'écoute et de concertation, nous mobiliserons largement les Corrèziens, pour co-construire notre avenir énergétique commun. C'est le sens des Etats Généraux de l'Énergie qui se tiendront prochainement.

Mener à bien ce plan nécessitera, comme toujours, de l'audace, de la persévérance, mais aussi de la responsabilité.

À ceux qui nous reprochent d'être dans l'incantation et la démesure, nous répondons par des résultats concrets conjugués au sérieux budgétaire, qui est notre marque de fabrique. Quant à l'ambition, nous n'en avons qu'une : celle d'offrir aux Corrèziens la meilleure qualité de vie possible. Notre boussole reste donc la prochaine génération plus que la prochaine élection.

Au nom des élus de la Majorité « Corrèze Demain », je souhaite à chacun(e) d'entre vous une belle et heureuse année 2023.



Le Treipais fête ses 20 ans !

Depuis sa création le 1^{er} novembre 2002 par les pâtisseries du Limousin, le Treipais régale les gourmands avec plus de deux millions de gâteaux vendus. La recette magique ? Un mince croustillant praliné au fond, surmonté d'une mousse au chocolat noir, cerclé d'un biscuit à la noisette et recouvert d'une fine couche de biscuit chocolat et d'une mousse de marron.

Cet anniversaire a été célébré en présence notamment de Pascal Coste, aux côtés de l'un des créateurs du gâteau emblématique, Christian Charbonnel, président des pâtisseries de la Corrèze, de Jean-Louis Pradeau et Philippe Vacheyroux, respectivement présidents des pâtisseries de la Creuse et de la Haute-Vienne.



Prix Chadourne 2022 : Benoît Vitkine récompensé pour « Les loups »

En marge de la Foire du livre de Brive, le prix Chadourne 2022 a été remis le 5 novembre à Benoît Vitkine pour son livre « Les loups », paru aux Éditions Les Arènes. C'est un roman noir écrit par ce spécialiste des pays de l'ex-Union Soviétique et qui a pour décor l'Ukraine, ô combien d'actualité. Le prix Chadourne a été remis à son auteur par Lilith Pittman, présidente de l'association « Les amis des Chadourne » en présence de nombreuses personnalités et amis de Chadourne.



Le réseau social macorreze.fr fête ses 1 an

À l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées, le réseau social des seniors macorreze.fr a fêté son 1^{er} anniversaire au musée du Président Jacques Chirac à Sarrazac en présence de Sandrine Maurin, vice-présidente déléguée aux solidarités sociales. L'occasion, notamment, de participer à un escape-game grâce à leurs tablettes numériques. Comme les 450 membres déjà inscrits, vous souhaitez rejoindre ce réseau social qui offre une bulle numérique sécurisée pour échanger, créer du lien, partager, se divertir et parfois rompre avec l'isolement ?

Rendez-vous sur : macorreze.fr



Participation Citoyenne

Le 13 décembre, le Conseil départemental a ouvert ses portes à 20 délégués de 8 classes de 4^e et 3^e du Collège Eugène Freyssinet d'Objat. Une nouvelle occasion de faire découvrir des endroits clés du lieu mais aussi d'échanger avec des élus sur leur rôle en lien avec les compétences du Département, notamment avec les conseillers départementaux de leur canton et Franck Peyret, vice-président en charge de la participation citoyenne.

Ça va se passer

CORREZE LE DÉPARTEMENT

Hôtel du Département Marbot
9, rue René et Emile Fage
19000 TULLE
05 55 93 70 00

Newsletter



Abonnez-vous sur
www.correze.fr

Plus d'actus



@departementcorreze



@Departement19



correzeledepartement

Une version sonore gratuite est disponible
pour les non-voyants.
Contactez-nous au 05 55 93 72 30

CORRÈZE MAGAZINE

Votre magazine trimestriel
d'info départementale

Conseil départemental de la Corrèze - 9, rue René
et Emile Fage - BP 199 - 19005 Tulle cedex

Directeur de la publication : Pascal Coste

Rédacteur en chef : Vincent Seroz

Direction éditoriale :

Direction de la Communication
05 55 93 72 30

Photos (sauf mentions) :

Jérôme Dignac, Camille Ferrasse
Hadrien Lacaze, Corrèze Tourisme

Corrèze Magazine n°155 de juillet 2022 :

©Romann Ramshorn/Corrèze Tourisme

Impression : Imprimerie IPS

Tirage : 130 000 exemplaires

Numéro ISSN : 1622-8464

Dépôt légal : janvier 2023

Courriel : correzemag@correze.fr



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org

19 - 20 JANV. 2023

FESTIVAL DU BLEU EN HIVER

JAZZS
MAGNETIQUES

05 55 22 15 22

Atropolis
Art Pagay
Clément Janinet
concerto pour Sokou
Géraldine Laurent
Groove Catchers
Extended
Haléïs
HULK
Insula
Savage - Le Maxiphone
Trio Raulin - Bekkas
Blayenda

Ludivine
Issambourg
Antiloops
Daïda
Ndiarz
Polyphème
Romdam Fotal
Rhizotome
Blayenda

LE CLUB DES NAGEURS DE BRIVE ET Europe2 PRÉSENTENT

DU 27 AU 29 JANVIER - LA PISCINE - BRIVE

4e MEETING NATIONAL DE NATATION

BRIVE 2023

DISPOSITIFS DÉPART COS - ECRAN GÉANT - DIFFUSION WEB - PRIZE MONEY - STAND ÉQUIPEMENT

BILLETTERIE GRATUITE - SUR RÉSERVATION - RENSEIGNEMENTS : WWW.CNBRIVE.FR

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise

LES ALLUMÉS D'USSAC

20 & 21 Janv. A partir de 19h Gratuit

Fête des lumières participative

Parade lumineuse - animations - installations - restauration

plus d'infos : www.vezeeraardoise.fr / 05.55.84.95.66

ABATTOIR BLUES
et LA VILLE DE MEYMAC
présentent

Jean-Louis MURAT EN CONCERT

Entrée : 15 € / 12 €

Vendredi 3 février - 20h30
au cinéma Le Soubise - MEYMAC

Le Conseil départemental de la Corrèze présente

EXPOSITION

à la Médiathèque Intercommunale Haute-Corrèze
du 4 au 31 janvier 2023

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES ET CLIMAT

DU BAS-LIMOUSIN ET DE LA CORRÈZE
Aléas climatiques et catastrophes naturelles à travers l'histoire

HAUTE-CORRÈZE
COI IMUNAUTE

USSEL - 24, Avenue Carnot

Mardi / Jeudi / Vendredi de 14h à 18h30
Mercredi de 10h à 18h30
Samedi de 10h à 12h et 14h à 18h

ENTRÉE LIBRE & GRATUITE
05 55 72 31 47

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
www.archives.correze.fr

TOMBOLA
100%
GAGNANTE

FOIRE du LIVRE JEUNESSE et JEU DE MALEMORT

INVITÉS D'HONNEUR :
PAPA CHOUCHE ET
YANNICK VICENTE

samedi dimanche
04 FEVRIER
05 2023

10H-18H
Espace Culturel
Jean Ferrat

Plus d'infos sur
PAUSECULTURE.FR

MEILLEURS VŒUX



Le Département

au  de votre quotidien

Restons connectés
www.correze.fr



CORREZE
LE DÉPARTEMENT